



Montreuil, le 14 mai 2018

Mesdames et Messieurs les Ministres
- de l'Éducation Nationale,
- de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
- des sports
- de l'Agriculture,
- des Affaires Étrangères
- des Finances
- du Travail

REF. 026-18

Objet : Préavis de grève semaines 21 et 22

Madame, Monsieur le Ministre,

La FERC-CGT défend les revendications des salarié-es :

- Contre l'instauration de la sélection à l'entrée de l'Université,
- Contre le projet de réforme du lycée et du baccalauréat,
- Pour le maintien du baccalauréat comme premier grade universitaire,
- Pour un budget ambitieux qui permette d'accueillir toutes et tous les lycéen·nes qui souhaitent intégrer une formation post-bac,
- Pour des créations de postes statutaires à hauteur des besoins dans les universités et les lycées.

La FERC-CGT dépose donc un préavis de grève du **21 mai au 2 juin** afin de permettre aux salarié-es concernés de porter leurs revendications face aux projets actuels du gouvernement.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de nos secteurs.

Recevez, Madame, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Marie BUISSON
Secrétaire Générale



**FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION
DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE**

263, rue de Paris - case 544 - 93515 - Montreuil cedex - Tél. 01 55 82 76 12 - Fax 01 49 88 07 43

Internet : www.ferc-cgt.org e-mail ferc@cgt.fr